

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15823**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de l'imprimerie et des industries graphiques - Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)	Secrétaire CPNE

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3138 - Imprimeries de labeur et industries graphiques

#### Code(s) NSF :

322u Conduite, surveillance de machines : impression

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu produit des imprimés conformes à un modèle de référence élaboré par ailleurs. Dans ce cadre il assure les activités de :

- Prise de connaissance du dossier de fabrication
- Préparation des systèmes d'impression et de finition et réglage du passage papier
- Réglage des systèmes d'impression et de finition et obtention du Bon A Rouler
- Surveillance et ajustement des réglages en cours de production
- Mise à disposition du tirage
- Transmission Informations et consignes
- Remise en état de la rotative et du poste de travail
- Entretien de 1er niveau des rotatives

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, le conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu doit être capable de mettre en oeuvre les compétences suivantes :

- Analyser la nature du produit à réaliser et vérifier la faisabilité technique
- Identifier les conséquences de son activité
- Assurer le suivi qualité
- Préparer les encres et solvants
- Préparer un ton direct
- Préparer et régler les groupes d'impression d'une rotative
- Régler le passage du support
- Régler le façonnage et la sortie
- Maîtriser le pupitre d'une rotative
- Maintenir une production sur la rotative en respect avec le modèle de référence
- Réceptionner les productions en sortie de rotative
- Intervenir sur la rotative en cas d'incident de production
- Contrôler le support et les différentes matières d'œuvre
- Contrôler les plaques en amont de l'impression
- Contrôler les groupes d'impression
- Contrôler les éléments de transport du support
- Contrôler les outils de façonnage et la sortie
- Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR)
- Remettre en état son environnement de travail
- Assurer l'entretien régulier de la rotative
- Assurer les opérations de maintenance permettant d'assurer la production sur une rotative
- Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production
- Mettre en application les procédures assurance qualité
- Organiser son espace de production
- Prendre en compte les contraintes liées à la chaîne de fabrication et au travail d'équipe
- Vérifier les stocks de support et de matières d'œuvre dans l'atelier
- Communiquer et rendre compte
- Présenter clairement une situation en restant à l'écoute de ses interlocuteurs
- Assurer l'interface avec les services internes
- Participer à l'évaluation et au développement de ses compétences

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur des Industries Graphiques représente en 2016 : 4 200 établissements France entière.

Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Les 50 000 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 19 % des salariés en prepresse, 45% des salariés en impression et 36% des salariés 777 en façonnage.

Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1301 : Conduite de machines d'impression

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Pour les candidats ayant suivi une formation préparatoire au CQP Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu :**

Ils prendront part à trois épreuves distinctes qui chacune permet de questionner leur capacité à répondre aux différentes exigences du métier visé par la qualification:

**Epreuve pratique:** Le candidat est mis en situation réelle de production et doit démontrer sa capacité à conduire une rotative d'exploitation simple offset. Il est évalué sur des aspects principalement techniques (réalisation de teinte, obtention du bon à rouler, réglages, contrôles...) Cette épreuve comporte un échange avec le jury sous forme d'autocritique, qui vient compléter et affiner l'évaluation.

**Mémoire:** Il doit relater les expériences vécues par le candidat lors de son stage en entreprise. Il permet ainsi d'attester de sa capacité à gérer les imprévus, à intégrer les consignes et à interagir avec son environnement professionnel. Le mémoire donne lieu à une présentation orale, qui permet au candidat de préciser certains points insuffisamment développés.

**Epreuve écrite (QCM):** Elle permet de s'assurer que le candidat possède les principales connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

Les épreuves d'examen ont lieu à l'issue du parcours de formation du candidat.

**Pour les candidats qui souhaitent obtenir le CQP par Validation des acquis de l'expérience (VAE) :**

Après avoir renseigné un dossier de recevabilité de leur demande de VAE qui permet d'attester de l'expérience préalable du candidat au métier de conducteur de presse offset d'exploitation simple, celui-ci va rédiger un dossier-mémoire. Il s'agit, en suivant une trame prédéfinie qui renvoie aux différentes compétences du référentiel, de donner les moyens au candidat de démontrer celles qu'il maîtrise au travers d'une formalisation par écrit décrivant le métier et les activités mises en œuvre.

Si le contenu du dossier mémoire est validé par le jury, le candidat est convoqué pour une présentation orale qui vise à confirmer ses compétences ou au contraire à repérer d'éventuelles limites. Il s'agit au travers de cet échange de procéder à une évaluation du candidat qui soit la plus représentative possible de ses acquis.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation
En contrat de professionnalisation	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation
Par candidature individuelle	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu avec effet au 22 août 2012, jusqu'au 22 août 2017.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 22 août 2017, jusqu'au 4 janvier 2024.

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

### Autres sources d'information :

UNIIC : <http://www.uniic.org>

[UNIIC - CPNEFP Imprimerie et Industries Graphiques](#)

[IDEP](#)

### Lieu(x) de certification :

CPNEFP

68, bd Saint marcel

75005 PARIS

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

**AMIGRAF**, LILLE(59)

**MEDIAGRAF**, LA PLAINE ST DENIS (93)

**GOBELINS** , NOISY LE GRAND (93)

**AFI LNR** , MONT ST AIGNAN (76)

**GRAFIPOLIS**, NANTES (44)

**CIFOP**, L'ISLE d'ESPAGNAC (16)

**SEPR**, LYON (69)

### Historique de la certification :